

Chirurgiens-dentistes : la profession, d'aujourd'hui à 2040



© 2017 Les Echos Publishing

Selon les [dernières statistiques livrées par la Drees](#), en 2015, la profession rajeunit grâce notamment à un accroissement du numerus clausus et à l'arrivée de professionnels diplômés à l'étranger. Un tiers des nouveaux chirurgiens-dentistes a en effet obtenu son diplôme à l'étranger. L'activité s'exerce de plus en plus en groupe ou en société. Les changements de mode d'exercice au cours de la carrière sont peu fréquents et concernent surtout les salariés et les jeunes. 85 % des nouveaux diplômés sont en activité dès l'année d'obtention de leur diplôme ou la suivante.

Dans sa [seconde étude « 8 000 chirurgiens-dentistes supplémentaires d'ici à 2040 »](#), la Drees estime que les praticiens seront 18 % de plus en 2040, avec un effectif total de 48 800 actifs. Toujours selon cette étude, cette hausse devrait compenser la baisse de la densité de ces 15 dernières années et ramener le volume de la demande de soins à son niveau de 2000. Entre 2016 et 2025, ils cesseront majoritairement leur activité à cause de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations issues de numerus clausus élevés, mais l'arrivée de nouveaux praticiens devrait compenser ces départs. L'exercice libéral devrait rester majoritaire et la profession rajeunir et se féminiser.

